

**Ecole élémentaire du Centre**  
**9 boulevard Gambetta**  
**38160 St-Marcellin**  
**04 76 38 08 02**

Compte-rendu du 1er conseil d'école du **Mardi 4 novembre 2014 à 18h**

Présents : Mmes FRANCOGLIO, LE RAY, MATUSZCZAK, PAIN, PATIN, M. BOURRUT-LACOUTURE, M. LACOSTE (enseignants), M.ROUSSELET (enseignant spécialisé) Mme ROLLAND (coordinatrice CAPS) , Mme Hébert (DDEN), M. Renet (Services techniques), M. de SMEDT et M. Morel (Service scolaire), Mme Aloui (Conseillère municipale), Mme VILLOT, M. BEN ALI et M. IZQUIERDO (parents délégués)

Excusée : Mme VIART (psychologue scolaire)

**ORDRE DU JOUR :**

1) Ramassage des feuilles mortes – Volets dangereux

Un problème récurrent de feuilles mortes qui envahissent la cour et les salles de classe. Ce problème vient d'être résolu pour l'instant par un élagage sévère pendant les vacances.

Mais quelle fréquence de ramassage quand les feuilles auront repoussé ?

M.RENET explique que depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les services techniques ne peuvent plus nettoyer la cour le mercredi matin. Ils passent désormais le matin avant 8h. Les services techniques passeront au moins une fois par semaine et plus si nécessaire.

M. Bourrut-Lacouture soulève le problème du bruit provoqué pendant les heures de classe par l'élagage des arbres sur le Boulevard Gambetta et demande s'il serait possible de faire ce travail le mercredi après-midi.

Les volets des appartements au-dessus de l'école sont très vétustes et présentent un danger pour les élèves et les enseignants. Lors des violentes bourrasques qui se sont produites récemment, des morceaux de volets sont tombés dans la cour et le drapeau sur la façade extérieure s'est envolé.

La mairie refait un travail de sensibilisation auprès des locataires pour qu'ils attachent bien les volets, ne laissent rien sur les bords des fenêtres et respectent également la propreté du hall de l'école.

2) Travaux effectués et à prévoir

Mme Pain demande l'installation d'un panneau en bois sur la porte d'entrée de l'école pour pouvoir afficher des nouvelles de dernière minute (absences d'enseignant, arrivée de classe neige).

Les rideaux de la classe de Mme Francoglio ne ferment plus.

Un néon ne fonctionne plus dans la classe de M. Bourrut-Lacouture.

Renouvellement de la demande de 4 clés pour la salle de musique ainsi qu'une clé pour la salle de psychologie pour M.Rousselet.

Depuis l'achat d'une nouvelle télé, il semblerait que le lecteur DVD ne soit plus relié à la télé pour cause de fils trop courts.

Rafraichissement des peintures dans les classes : les peintres interviendront dans notre école à partir des vacances de Noël au plus tard.

Le maître spécialisé demande l'installation d'un panneau en liège dans sa classe (au 1er étage), et l'installation d'étagères à la place d'une vieille armoire en mauvais état. M. Renet enverra le menuisier.

La porte de communication entre les classes de Mme Le Ray et Mme Pain ne ferme plus correctement.

### 3) Mise en place des nouveaux rythmes : premier bilan

Mme Aloui nous informe qu'un premier bilan sera fait à la fin du premier trimestre. Sur les deux mois écoulés, 75 % des enfants sont inscrits aux activités. Moins d'enfants restent de 17 à 18h. Certains parents évoquent une augmentation de la fatigue chez les enfants. Les enseignants estiment qu'il est trop tôt pour savoir. Il faut voir sur une année. Il y aura certainement quelques ajustements à faire.

Mme Rolland explique que certaines personnes appréhendaient ces changements mais tout s'est bien passé. Les effectifs sont lourds en révision-détente. Elle rappelle qu'il s'agit de donner un temps pour les devoirs mais ce n'est pas un temps d'enseignement. En réponse à la lourdeur des effectifs, les animateurs ont choisi de mélanger les CP avec des CM qui sont plus autonomes.

M.Desmedt dit qu'il faut s'interroger sur le lien enseignant/animateur pour être plus efficace en révision-détente.

M.Ben Ali souligne l'inégalité entre les enfants dont les parents prennent le temps de faire faire les devoirs et ceux qui ne le font pas, ou ne sont pas en mesure de le faire. Beaucoup d'enfants sont laissés pour compte. Et le fossé se creuse encore davantage au collège. La vie associative ne prend pas le relais comme avant.

Mme Le Ray repose la question de faire assurer le temps de révision-détente par des enseignants volontaires. Mme Aloui répond que toutes les activités proposées sont gratuites, que cela a un coût non négligeable et que de faire appel aux enseignants augmenteraient encore ces dépenses.

Mme Pain demande s'il ne serait pas préférable de redemander une petite participation financière aux parents pour pouvoir rémunérer des personnes qualifiées pour l'aide aux devoirs. Mme Aloui pense que certaines familles n'inscriraient plus leurs enfants aux activités.

M. Lacoste souligne qu'il serait préférable d'offrir une ouverture culturelle aux enfants plutôt qu'encore du travail scolaire.

A l'école du Centre, une trentaine d'enfants en moyenne restent en révision-détente.

Mme Villot explique que l'ADMR propose ses services (bénévoles) pour l'aide aux devoirs dans certaines écoles de villages alentours, en ciblant des enfants en difficulté, par petits groupes. Les devoirs sont faits à l'école mais pas avec l'enseignante (écoles de la Sône et St-Just de Claix).

Mme Aloui explique que le PEL sera amené à évoluer tout en essayant de rester équitable pour toutes les écoles, tout en prévoyant la possibilité de nuancer.

L'activité Lire et Faire lire dont bénéficient les classes de CP et CE1 (lecture de livres pendant le temps scolaire par des bénévoles à des petits groupes d'enfants) bien que bénévole, est subventionnée par la Mairie qui paye l'adhésion à l'association. Mme Rolland précise que les bénévoles ne veulent pas intervenir pendant le temps périscolaire car elles se sentent plus sécurisées avec l'accompagnement des enseignants.

Mme Jaouen évoque le refus à l'école élémentaire de rendre les enfants à 16h30 (obligé d'attendre jusqu'à 17h) alors que les enfants de maternelle sont libérés à 16h20. La Mairie répond que pour la garderie, la porte est ouverte à 16h30 pour quelques minutes au moment de la fin des APC, donc possibilité de récupérer les enfants, puis la porte est refermée jusqu'à 17h (fin des activités)

### 4) Résultat des élections de parents délégués (nouveau bureau)

3 nouveaux parents élus cette année (Mme Villot, Mme Garozzo, M. Izquierdo). M.Izquierdo propose qu'on envoie le maximum de convocations par mail → communiquer les adresses mail à la directrice.

Une rubrique « parents délégués » a été ajoutée sur le site de l'école avec une adresse mail créée par Mme Jaouen pour que les parents puissent communiquer leurs questions. Possibilité de faire un trombinoscope des parents délégués pour qu'ils soient identifiés par les autres parents.

## 5) Bilan interventions du RASED en 2013-2104

M.Rousselet, maître spécialisé, rappelle la mission du RASED : repérer les élèves en difficulté. Le RASED intervient majoritairement sur les élèves du cycle 2, afin de prévenir l'échec scolaire. Quelques interventions toutefois pour tester tous les élèves de l'école en lecture. Les enseignants de CM1 CM2 soulignent les bienfaits qui ont été constatés avec l'intervention dès la rentrée du RASED et de la maîtresse surnuméraire pour détecter plus rapidement les élèves en difficulté et mettre en place une remédiation.

Mme Viart, psychologue scolaire, nous a communiqué le bilan des interventions du RASED en 2013-2014 : 31 élèves ont bénéficié du RASED (soit 25% de l'effectif total de 132 élèves, mais en réalité seuls les élèves de cycle 2 ont été pris en charge) La psychologue a fait 7 bilans psychologiques, 7 entretiens familiaux. Le maître spécialisé a suivi 24 élèves.

## 6) Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications dans le règlement intérieur de l'école cette année, suite aux changements de rythmes.

Les enseignants proposent de rajouter une ligne dans le règlement pour rappeler aux parents qu'ils doivent laisser leurs enfants à la porte et ne pas entrer dans l'école sans autorisation du maître à l'accueil. Le plan vigipirate a été renforcé donc nécessité de filtrer au maximum les entrées dans l'école. Privilégier la communication par le biais du cahier de liaison.

A l'unanimité, le conseil adopte cette modification du règlement qui sera communiquée aux parents dans le cahier de liaison.

## 7) Effectifs de rentrée, organisation des APC

CP/CE1: 20 (Mme LE RAY)

CE1 : 22 (M LACOSTE)

CM1/CM2 : 22 (Mme FRANCOGLIO)

CP/CE1 : 20 (Mmes PATIN/REULIER)

CE2 : 27 (Mmes PAIN/REULIER)

CM1/CM2 : 23 (M BOURRUT LACOUTURE)

Total = 134 Moyenne : 22,33/classe

Le choix de faire deux CM1/CM2 a été fait pour que les enseignants suivent les mêmes élèves sur deux ans.

## Organisation APC

Par souci de ne pas faire de concurrence aux activités du CAPS, l'équipe enseignante a choisi de faire les APC uniquement les lundis et mardis soir (sauf les CM1/CM2 qui travaillent sur la lecture et ont besoin d'un entraînement à la lecture plusieurs fois par semaine)

## 8) Projet d'école

Un nouveau projet d'école pour 2014-2018

L'équipe enseignante suivra 18h d'animations pédagogiques entièrement consacrées à sa mise en place, en particulier pour utiliser au mieux le dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Mme Matuszczak, enseignante surnuméraire, explique sa mission : la priorité est donnée à la lecture (fluence – vitesse de lecture et compréhension). Tous les élèves de l'école ont été testés dès la rentrée afin de remédier immédiatement aux difficultés.

## 9) Sorties prévues et effectuées

Le Courseton a eu lieu les 14 octobre et le crosseton, pour les CM2, le 17 octobre au collège.

La ferme à St-Hilaire pour les 2 CP/CE1 dans le cadre « jardin et musée » Sortie très intéressante, très bon accueil. Cette sortie sera prolongée par des semis en classe, en lien avec Alexandre, animateur du CAPS. Un lien également en musique avec Marie-Véronique. Le personnel du musée de St-Antoine intervient également, et les médiathécaires de Saint-Marcellin préparent une malle de livres sur le thème du jardin.

Sortie journée du patrimoine (classe de Mme Francoglio) : les CM1/CM2 ont eu une visite guidée de St-Marcellin pour découvrir le patrimoine.

Visite théâtralisée du Diapason pour tous les CP. Présentée par la Compagnie de théâtre Les Gentils

Classe de neige : aura lieu les deux premières semaines de janvier 2015.

Piscine : la classe de M. Lacoste a entamé son cycle piscine. Peu de parents accompagnent, mais ceux-là sont très présents.

Classe verte (CE2) : Mme Pain aurait aimé emmener sa classe en Italie, dans la ville jumelle de St-Marcellin mais cela ne sera pas possible car Fiesso ne peut pas proposer des conditions d'accueil satisfaisantes. Les CE2 partiront donc à Rencurel, dans le Vercors, comme les années précédentes, au mois d'avril.

## 10) Projets de classes

Plusieurs projets en musique avec Marie-Véronique Beck

- Participation à la comédie musicale « l'arche déglinguée » pour la classe de MM. Lacoste et Bourrut-Lacouture. Représentation au Diapason en mai 2015.
- Projet chants communs avec le collège pour la classe de Mme Francoglio.
- Projet chorale pour les 2 CP/CE1 et le CE2 (chants à plusieurs voix, canons)

## 11) Questions diverses

Une maman demande s'il serait possible de fabriquer des tabliers pour les activités cuisine et jardinage. Les enseignants répondent qu'un vieux tee-shirt ou une vieille chemise peuvent faire l'affaire. Possibilité de les laisser à l'école pour les utiliser pendant le temps scolaire ou le CAPS.

Mme Jaouen propose de faire une vente de galettes des rois pour la rentrée de janvier. A étudier.

La kermesse : Doit-on continuer comme l'an dernier : des jeux pendant le temps scolaire, sans lots, sans parents ? Faire suivre cet après-midi festif par un petit spectacle ouvert aux parents avec uniquement une buvette et vente de gâteaux ? Prévoir une réunion pour prendre une décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h00.